

RETOUR D'EXPERIENCE DU 1^{ER} APPEL A COMMUNS DE L'ADEME

Sujet d'application :
La résilience des territoires

RAPPORT FINAL



ILS L'ONT FAIT

2021/
2022

REMERCIEMENTS

Elodie Briche (ADEME), Gabriel Plassat (ADEME), Héloïse Calvier (ADEME), Jaime Arredondo (Bold & Open), Benjamin Jean (Inno³), Simon Sarazin (Opteos).

L'ensemble des expert.es de l'ADEME, mobilisé.es dans les différentes directions (des territoires, de l'expertise et des programmes, Europe et international, prospective et recherche), ainsi que tou.tes les porteur.euses de commun candidats ayant partagé leur retour d'expérience pour nourrir ce document.

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique - ADEME : BRICHE Elodie, PLASSAT Gabriel, CALVIER Héloïse

Direction/Service : DVTD (STM) – DAAT (PAVT)

SOMMAIRE

RÉSUMÉ.....	5
ABSTRACT	6
COMMUNS EN MOTS.....	7
COMMUNS EN ABRÉVIATIONS.....	7
COMMUNS EN FIGURES ET TABLEAUX.....	9
COMMUNS EN INTRODUCTION.....	10
COMMUNS EN ELEMENTS CLEFS.....	11
1. L'APPEL À COMMUNS, UN NOUVEAU MODE D'INTERVENTION	12
1.1. Présentation de l'appel à communs.....	12
1.2. Ressources mobilisées.....	13
1.3. Contexte : de l'échelle internationale à l'échelle locale.....	14
1.3.1. Les communs.....	14
1.3.2. La resilience des territoires.....	14
2. RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'APPEL A COMMUNS	15
2.1. Objectifs.....	15
2.2. Méthodologie.....	15
2.3. Analyse du dispositif : processus et outils.....	16
2.4. Analyse et interpretation des résultats.....	17
2.4.1. Communs en SWOT.....	17
2.4.2. Commun en exemples.....	19
2.4.3. Communs en co-bénéfices.....	20
2.4.4. Communs en conventions.....	23
2.4.5. Communs en évolution.....	25
2.4.6. Communs en défis.....	26
2.4.7. Communs en coûts.....	27
2.4.8. Communs en communautés.....	29
2.4.9. Communs en avenir.....	32
3. BÉNÉFICES DE L'APPEL A COMMUNS.....	35
3.1. Bénéfices pour la resilience des territoires.....	35
3.1.1. Développer de nouvelles ressources.....	35
3.1.2. Connecter les acteurs de la resilience des territoires.....	37
3.1.3. Promouvoir les dynamiques de coopération.....	37
3.2. Bénéfices pour l'ADEME.....	38
4. CONCLUSION	40
COMMUNS EN BIBLIOGRAPHIE.....	41
COMMUNS EN ANNEXES	42

RÉSUMÉ

En mars 2021, l'ADEME lançait un appel inédit, l'[appel à communs résilience des territoires](#), dans le but de rassembler tous les acteurs volontaires de la résilience des territoires pour produire des ressources ouvertes – les communs – et ainsi faire évoluer la résilience des territoires dans une logique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la création et le partage de ces communs.

L'appel à communs est un appel à projets d'un nouveau genre qui entend proposer un dispositif de soutien aux projets de transition écologique en adéquation avec les enjeux actuels. Ce mode d'intervention met l'accent sur les communautés et les licences ouvertes pour favoriser les effets de réseau, qui, dans les secteurs touchés par la transformation numérique, est un élément déterminant dans la réussite des projets. L'appel à communs fait la proposition d'optimiser l'investissement technique et financier de l'ADEME en soutenant des projets ouverts à fort potentiel de diffusion et dont l'impact se trouve ainsi démultiplié.

Les règles de participation sont simples : un projet de commun est éligible s'il est développé en open source, intègre une communauté d'utilisateurs et de contributeurs, répond à au moins l'un des 9 défis identifiés par la communauté résilience des territoires et dernièrement, est décrit publiquement, sur le Wiki résilience des territoires.

L'appel s'est clôturé en décembre 2021 suite à la 3^{ème} vague de sélection de communs. Le Wiki résilience des territoires recense les 80 projets de communs candidats qui proposent des solutions variées à l'ensemble des 9 défis de la résilience territoriale : de la résilience alimentaire aux mobilités en passant par l'urbanisme circulaire, chaque défi a été adressé. Les 3 vagues de sélection ont permis d'engager 1 million d'euros pour soutenir financièrement et techniquement 20 communs lauréats.

Ce mode d'intervention étant expérimental à l'ADEME, ce rapport propose de rendre compte de cette première édition et d'en interpréter les résultats pour capitaliser les connaissances produites en vue d'une 2^{ème} édition de l'appel à communs.

ABSTRACT

In March 2021, the French agency for the ecological transition has launched a new type of call for proposals, [the call for commons resilience of territories](#) aiming to gather all the voluntary actors of the resilience of territories to produce open resources – the commons – and thus, support the resilience of territories evolution, in a logic of climate change adaptation.

The call for commons is a call for proposals with new perspectives, which helps the development of ecological transition projects in accordance with the current issues. This intervention mode emphasizes the strength of community and open source to promote the network effect, that, in the sectors deeply touched by the digital transformation, is a decisive point in the project's success. The call for commons suggests optimizing financial and technical investments by supporting open projects with high diffusion potential and therefore, with a multiplied impact.

The participation rules are simple: a common project is eligible if it is developed in open model, supported -or has the potential to be- by a community of actors, answers to, at least, one of the 9 challenges identified by the resilience of territories community, and lastly, must be rigorously described on the Wiki.

The call has come to its end in December 2021, following the 3rd selection round of commons. The Wiki resilience of territories counts 79 commons projects, offering divers solutions to the 9 challenges of the resilience: from food resilience to mobility through circular urbanism, each challenge has been addressed. The 3 selection rounds have permitted to commit 1 million euros to support financially and technically 20 commons.

This mode of intervention being experimental, this document aims to report this first edition, to analyze the results and to capitalize the knowledge for the purpose of building the second edition.

COMMUNS EN MOTS

Commun :

Ressource, aussi bien matérielle qu'immatérielle, gérée de manière collaborative par une communauté d'acteurs contributeurs et utilisateurs qui établit les règles de gouvernance qui l'encadre. Par exemple, un jardin potager peut-être qualifié de commun dès lors qu'il est partagé par un groupe de personnes utilisatrices et contributrices (ex : des personnes qui consomment les récoltes et ou qui entretiennent le jardin) qui définit les règles d'accès et d'usage (qui peut profiter de ce jardin ? quelles semences planter ?).

Communauté résilience des territoires :

Communauté d'acteurs agissant dans les domaines de la résilience et dont les premiers membres ont identifié les 9 défis de ce premier appel à communs. Cette communauté est notamment composée des équipes porteuses de communs et s'est élargie tout au long des 3 vagues de l'appel. Les membres de la communauté sont considérés comme tels dès lors qu'ils possèdent un compte sur les outils collaboratifs.

Effet de réseau :

Mécanisme d'externalité économique par lequel l'utilité réelle d'une technique ou d'un produit dépend du nombre de ses utilisateurs.

Interopérabilité :

Capacité que possède un produit ou un système, dont les interfaces sont intégralement connues, à fonctionner avec d'autres produits ou systèmes existants ou futurs et ce sans restriction d'accès ou de mise en œuvre. L'interopérabilité est notamment permise grâce à l'open source et à l'open data.

Licence ouverte :

Contrat par lequel l'auteur d'une œuvre ou le propriétaire d'une ressource peut concéder l'entière ou une partie de ses droits aux utilisateurs. Il existe plusieurs types de licence ouverte dont les clauses sont plus ou moins contraignantes. Par exemples, les licences dites libres garantissent 4 droits fondamentaux : la liberté d'utiliser l'œuvre à toutes fins ; la liberté d'étudier le fonctionnement de l'œuvre et de la modifier selon ses besoins ; la liberté de redistribuer des copies ; la liberté d'améliorer l'œuvre et de la redistribuer.

Modèle ouvert :

Modèle de gestion d'une ressource qui permet à tout ou partie des individus de l'utiliser, librement ou sous certaines conditions, de la modifier ou de la distribuer. Le modèle ouvert s'appuie sur les licences ouvertes.

Open source/ Open data :

Un logiciel open source est un code conçu pour être accessible au public : tout individu peut avoir accès, modifier et distribuer le code à sa convenance. Ce type de logiciel est développé de manière collaborative et décentralisée, par une communauté, et repose sur l'examen par les pairs.

L'open data désigne des données auxquelles l'accès est public et libre de droit, au même titre que leur exploitation et leur réutilisation.

Résilience des territoires :

Polysémique, ce terme peut revêtir de multiples définitions en fonction des domaines d'application. Un territoire résilient peut être défini comme étant un territoire en mouvement, capable : d'anticiper des perturbations, brutales ou lentes ; la veille et à la prospective sont clés ; d'en atténuer ou absorber les effets ; de se relever et de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation ; d'évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » préservant ses fonctionnalités. Cet état devrait être décidé et construit collectivement.

Wiki :

Site Web collaboratif dont le contenu peut être modifié par les internautes autorisés. Le Wiki de l'appel à communs permet à tous les membres de la communauté de contribuer, en toute autonomie, à enrichir la base de connaissance disponible sur la résilience des territoires et de déposer des projets de communs, consultables par tout.es. Dans le cadre de ce rapport, le Wiki, au côté du Forum et de la Liste de diffusion sont qualifiés d'outils collaboratifs.

COMMUNS EN ABRÉVIATIONS

ADEME	Agence de la transition écologique
DAAT	Direction Adaptation Aménagement et Trajectoires bas carbone
PAVT	Pôle Aménagement des Villes et des Territoires
STM	Service Transports et Mobilité
SB	Service Bâtiment
SFAB	Service Forêt Alimentation et Bioéconomie
AAP	Appel à Projets
AAC	Appel à Communs
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
UG	Unité de Gestion

COMMUNS EN FIGURES ET TABLEAUX

FIGURES

Figure 1 - Les 4 innovations majeurs de l'appel à communs.....	12
Figure 2 - REX des expert.es - compétences (1).....	22
Figure 3 - REX des expert.es - compétences (2).....	22
Figure 4 - REX des équipes porteuses - compétences.....	22
Figure 5 - REX des équipes porteuses et des expert.es - conventions (1).....	24
Figure 6 - REX des équipes porteuses et des expert.es - convention (2).....	24
Figure 7 - REX des expert.es - convention (3).....	25
Figure 8 - Nombre de communs candidats, classés et sélectionnés par relevé.....	26
Figure 9 - Proportion de communs candidats par défi.....	26
Figure 10 - Proportion de communs financés par défi.....	26
Figure 11 - Montants des aides demandées et engagées au 3 relevés.....	27
Figure 12 - Coût des communs financés.....	28
Figure 13 - Nombre d'inscrits et de contributeurs aux outils collaboratifs (Wiki, Liste et Forum).....	29
Figure 14 - REX des équipes porteuses – communautés (1).....	30
Figure 15 - REX des équipes porteuses – communautés (2).....	31
Figure 16 - REX des équipes porteuses – communautés (3).....	31
Figure 17 - REX des expert.es – avenir (1).....	32
Figure 18 - REX des expert.es – avenir (2).....	32

TABLEAUX

Tableau 1 – Livrables externes du REX.....	10
Tableau 2 – Communs en SWOT.....	17
Tableau 3 – Pistes d'amélioration : communs en capitalisations.....	21
Tableau 4 – Pistes d'amélioration : communs en conventions.....	25
Tableau 5 – Pistes d'amélioration : communs en défis.....	27
Tableau 6 – Montants des aides demandées, engagées et taux d'aide au 3 relevés.....	28
Tableau 7 – Evènements pour diffuser l'appel à communs.....	29
Tableau 8 – Pistes d'amélioration : communs en communautés.....	31
Tableau 9 – Communs en projets.....	35

COMMUNS EN INTRODUCTION

Dix mois durant, le dispositif de l'appel à communs a évolué au fil de l'eau, se perfectionnant d'un relevé de communs à un autre, à partir de l'expérience précédemment acquise. Progressivement, les différents volets de l'appel se sont structurés : la communication, l'animation, l'expertise ainsi que la sélection des communs. Le retour d'expérience de cet appel à communs expose les actions menées dans chacun des volets, les résultats obtenus ainsi que les pistes d'amélioration selon différents angles d'approche en fonction des livrables (tableau 1) : à titre informatif, tel que le propose le REX, ou à titre expérimental - pour lancer un appel à communs -, tel que le suggère le guide de lancement.

Dans ce document, qui est le REX (tableau 1), l'accent est mis sur les résultats de cette première édition de l'appel à communs ainsi que les pistes d'amélioration (2.4). Des éléments aussi bien quantitatifs, comme le nombre de communs lauréats, que qualitatifs, comme les retours des participant.es, seront retranscrits. La première partie « analyse du dispositif : processus et outils » (2.3) renvoie, quant à elle, à un contenu davantage centré sur le dispositif mis en œuvre que sur les produits de l'appel à communs résilience des territoires. Cette première partie (2.3) disponible de manière plus détaillée sur le Wiki sera amenée à évoluer au fil des prochaines éditions de l'appel à communs.

Tableau 1 - Livrables du REX

Livrables (disponibles sur le Wiki en cliquant ici)
1 REX de l'appel à communs résilience des territoires (ce document-ci)
1 guide de lancement d'appel à communs

COMMUNS EN ELEMENTS CLEFS



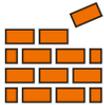
Communs en **évolution**

- 80 candidatures sur 3 relevés
- 20 communs financés
- 25% des communs financés



Communs en **coûts**

- 4 501 415 € demandés / 1 085 930 € engagés
- Un commun coûte 50 k € en moyenne



Communs en **défis**

- 9 défis retenus par la communauté
- 9 défis adressés par les communs



Communs en **gain de compétences**

- En externe à l'ADEME : 4 ateliers thématiques sur les communs et 16 fiches d'accompagnement disponibles sur le Wiki
- En interne à l'ADEME : suite aux expertises, 100% des expert.es estiment que la création de communs dans leurs domaines est intéressante



Communs en **communautés**

- Plus de 600 inscrits sur le Wiki (*dont les ¾ ont contribué au moins 1 fois*)
- 230 inscrits sur le forum (*dont la moitié a contribué au moins 1 fois*)



Communs en **candidat.es**

- 60% d'associations et 30% d'entreprises
- Engagement de nouveaux profils d'acteurs (dont associations militantes)
- 100% ont pris connaissance des autres communs candidats
- 100% des échanges entre candidat.es ont été enrichissants (*rencontres, accès à de nouvelles ressources, collaborations*)
- Synergies créées : fusion, échanges de compétences, mutualisation



Communs en **capitalisation**

Sont disponibles sur le Wiki l'ensemble de ces ressources :

- La bibliothèque des communs
- L'annuaire des acteurs
- La documentation d'accompagnement
- Les projets de territoire
- La cartographie des ressources

1. L'appel à commons, un nouveau mode d'intervention

1.1. Présentation de l'appel à commons

L'appel à commons résilience des territoires a été lancé par l'ADEME le 22 mars 2021 dans le but de rassembler tous les acteurs volontaires de la résilience des territoires pour produire des ressources ouvertes – les commons - et ainsi faire évoluer la résilience des territoires dans une logique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la création et le partage de ces commons.

Pour appréhender le contexte d'émergence de l'appel à commons, il convient de mentionner le mode d'intervention le plus traditionnellement utilisé, à l'ADEME, pour aider des projets, l'appel à projets. Si l'appel à projets s'est révélé très efficace pour financer des projets issus des modèles Fordiste dont la création de valeur repose sur le passage à l'échelle puis la massification, il perd en performance dans les domaines fortement touchés par la transformation numérique. En effet, cette transformation a induit l'apparition d'un nouveau type de modèle qui repose sur les plateformes numériques et dont la création de valeur est directement liée aux effets de réseau* générés, et non plus à la massification. Ainsi les conditions déterminantes dans la réussite des projets évoluent et les effets de réseau font désormais l'objet d'une concurrence farouche entre acteurs monopolistiques. Or l'appel à projets n'investit pas ou peu le champ des effets de réseau, à l'inverse de l'appel à commons qui met l'accent sur les communautés et l'open source pour favoriser le renforcement et la mutualisation de ces effets plutôt que de les diviser en mettant des communautés en compétition.

De manière opérationnelle, l'appel à commons se différencie d'un appel à projets par 4 innovations majeurs aussi bien organisationnelles que sur le type de projets financés.

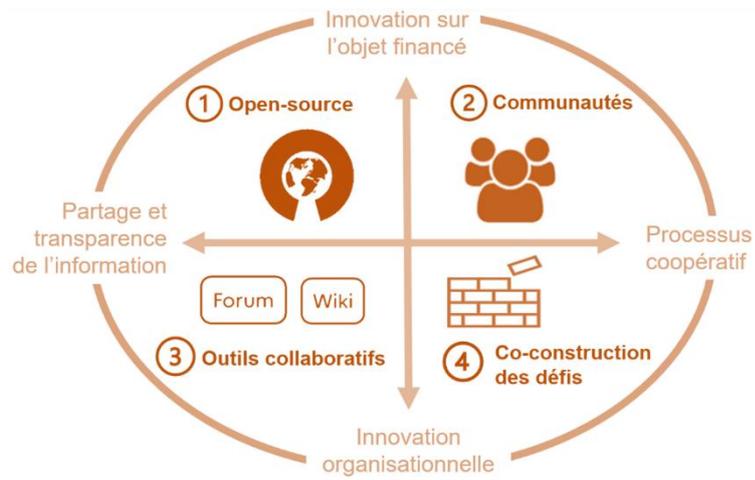


Figure 1 - Les 4 innovations majeures de l'appel à commons

En amont, l'organisation est modulée pour favoriser la coopération entre acteurs :

¹ Effet de réseau : mécanisme d'externalité économique par lequel l'utilité réelle d'une technique ou d'un produit dépend du nombre de ses utilisateurs. Par exemple la plateforme de covoiturage BlablaCar, fonctionne grâce aux effets de réseau : plus il y a d'utilisateurs, plus il y a de trajets proposés et plus la plateforme comble les attentes des utilisateurs. En revanche, BlablaCar n'est pas un commun car la plateforme ne fonctionne pas sur un modèle ouvert. Si BlablaCar devenait un commun, cela pourrait permettre à un grand nombre d'acteurs publics et privés d'opérer des services autour du covoiturage et ainsi de favoriser cette pratique.

- o Les champs de réponse -les défis- de l'appel sont coconstruits avec les membres de la communauté. C'est-à-dire qu'un **commun est éligible seulement s'il adresse au moins l'un des défis** sélectionnés. De cette manière, les communs candidats répondent directement aux besoins de la communauté d'acteurs.
- o L'appel s'appuie sur des **outils collaboratifs** (wiki et forum) pour assurer la transparence et la mise en réseau qu'exige ce mode d'intervention. Le dépôt de candidature se fait sur le wiki, permettant ainsi de **rendre public chaque projet de commun déposé**. Tous les membres de la communauté peuvent alors consulter les projets de commun et participer à leur développement ou proposer des synergies avec des projets existants, ce qui est extrêmement propice aux rapprochements entre les propositions et évite les "doublons".

En aval, les projets sont éligibles uniquement si ce sont des communs :

- Ils sont **construits sur des modèles ouverts (licences ouvertes et gouvernance partagée)** ;
- Ils sont soutenus ou, selon le degré de maturité, présentent le potentiel d'être **soutenus par une communauté d'utilisateurs et de contributeurs**.

L'appel à communs étant un mode d'intervention expérimental à l'ADEME, ce rapport propose de rendre compte de cette expérience et d'en interpréter les résultats **pour capitaliser les connaissances produites en vue d'une 2^{ème} édition de l'appel à communs et de son essaimage**.

1.2. Resources humaines mobilisées

Le pilotage et le déploiement de l'appel à communs s'est appuyé principalement sur une équipe interne et une équipe externe :

- L'équipe coordinatrice (interne à l'ADEME) : Elodie Briche (1/5 ETP, PAVT), docteure en géographie et climatologie, Gabriel Plassat (1/5 ETP, STM), ingénieur expert en innovation et mobilités, et Héloïse Calvier (1 ETP – stage puis intérim, PAVT), ingénieure en développement durable. L'équipe coordinatrice détermine la stratégie de l'appel à communs et la met en œuvre avec l'aide de l'équipe conseil.
- L'équipe conseil (externe à l'ADEME) : Benjamin Jean, expert en propriété intellectuelle, modèles ouverts et communs numériques, Jaime Arredondo, expert en création d'entreprises open-source et communautés, et Simon Sarazin, expert en développement de communs et outils numériques collaboratifs, sont missionnés sur un contrat d'1 an pour 1/4 ETP. L'équipe conseil apporte un soutien à l'équipe coordinatrice quant aux aspects techniques inhérents aux communs : juridique, économique, gouvernance et création de communauté. Cette équipe oriente le développement des communs sélectionnés et permet la montée en compétence des parties prenantes de l'appel à communs via notamment l'animation d'ateliers et la publication de contenu pédagogique. Cette équipe a été sélectionnée par l'ADEME dans le cadre d'un marché.

Des expert.es de l'ADEME ont également été mobilisé.es pour évaluer les projets de communs. L'évaluation des communs est estimée à environ 1h par commun et environ 100 expertises ont été menées, soit 100h de temps d'expertise environ. A cela, s'ajoute le temps de suivi des communs ayant été retenus pour financement.

1.3. Contexte : de l'échelle internationale à l'échelle locale

1.3.1. Les communs

La création de communs, l'open data et l'open source, ou encore le numérique au service de l'intérêt général, sont autant d'enjeux qui tendent à s'introduire progressivement dans la plupart des secteurs d'activités tels que la santé, les transports et l'éducation.

C'est d'ailleurs une tendance soutenue par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne qui a annoncé au mois de mars 2022 la mise en place d'une équipe de travail réunissant 16 États membres pour réfléchir aux possibilités de "financement des biens communs numériques" et le déploiement de "moyens ou d'une structure permettant de fournir des conseils et d'une assistance aux États membres en plus du financement des biens communs numériques" (Direction Interministérielle du Numérique, 2021). À l'échelle nationale, la France a déployé en 2021 un Plan d'action logiciels libres et communs numérique qui se décline en 3 axes : 1) Mieux connaître, utiliser et concevoir les logiciels libres et les communs numériques; 2) Développer et accompagner l'ouverture et la libération des codes sources; 3) S'appuyer sur les logiciels libres et open source et les communs numériques pour renforcer l'attractivité de l'État-employeur auprès des talents du numérique (Direction de l'Europe et des Affaires étrangères, 2022). Également, le plan France Relance a mis l'accent sur l'intérêt des communs en matière de construction de l'action publique, permettant ainsi le financement ou soutien de multiples communs tels que l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des territoires) destiné à "Outiller la médiation numérique" ou encore la conception comme commun de la nouvelle Géo Plateforme de l'IGN.

À l'échelle de l'ADEME, l'appel à communs s'inscrit dans la continuité de la [fabrique des mobilités](#) et plus largement dans sa volonté de soutenir l'ouverture des données, avec notamment le [Portail open data de l'ADEME](#) et [Datagir](#).

1.3.2. La résilience des territoires

Cette première édition de l'appel à communs investit le champ de la résilience des territoires, enjeu systémique qui se loge à l'intersection de nombreux secteurs d'activités.

La résilience des territoires apparaît parmi les objectifs très fréquemment cités dans les manifestes et plans d'action en faveur de la transition écologique. Promue à l'échelle internationale, la résilience territoriale fait partie intégrante des objectifs de développement durable (ODD), comme énoncé par l'ODD n° 11 : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » (Nations Unies). De même, plusieurs projets transnationaux ciblent la résilience territoriale, tel que celui de la Fondation Rockefeller « 100 resilient cities » qui offre un soutien à 100 villes du monde pour améliorer leur stratégie de résilience territoriale (Fondation Rockefeller 2013).

En France, le Parlement a adopté le 20 juillet 2021 la loi climat et résilience dont les mesures visent notamment à renforcer la résilience face aux effets du dérèglement climatique (Ministère de la transition écologique 2021b). Et il s'agit également de l'un des 4 défis de la consultation citoyenne « Habiter la France de Demain » : sobriété, résilience, inclusion et production, lancée par le Ministère de la transition écologique (Ministère de la transition écologique 2021a) et de l'un des 4 piliers du Manifeste de France Ville Durable pour des villes et des territoires durables : sobriété, résilience, inclusion et créativité (France Ville Durable, 2022).

En 2020, l'ADEME annonce ses nouvelles orientations et place la résilience au cœur de son action « face aux crises sanitaires, économiques, ou climatiques, le maître mot est la résilience » (Actu-Environnement 2020). La résilience est mise en avant à travers de multiples outils et actions de l'agence : la méthodologie TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) destinée à élaborer des trajectoires d'adaptation au changement climatique, l'Appel à Projets de Recherche (APR) PACT²e (Planifier et Aménager, face au Changement climatique, la Transition des Territoires), 2 études explorant la résilience des systèmes alimentaires menées par les régions PACA et Haut de France, et plus récemment un AMI dédié à la résilience énergétique en partenariat avec le réseau SATT.

L'appel à communs se place dans ce cadre, en proposant une entrée opérationnelle sur les enjeux de résilience des territoires.

2. RETOUR D'EXPÉRIENCE DE L'APPEL A COMMUNS

2.1. Objectifs

Le retour d'expérience de la 1^{ère} édition de l'appel à communs vise 3 principaux objectifs :

1. Identifier les bénéfices et inconvénients de l'appel à communs pour les parties prenantes impliquées en interne et en externe à l'ADEME : porteur.euses de commun, communauté, équipe coordinatrice, évaluateur.rices, instructeur.rices et soutiens techniques ;
2. Envisager des pistes d'amélioration possibles, établir des recommandations d'usage et définir le contexte favorable au lancement d'un appel à communs ;
3. Faciliter la répllication de l'appel à communs en interne et en externe à l'ADEME.

2.2. Méthodologie et livrables

Associée aux objectifs énoncés, une méthodologie a été établie, menant à la production de 2 livrables destinés à une diffusion grand public.

Les livrables ont été construits en s'appuyant sur les retours d'expérience des parties prenantes de l'appel à communs, divisées en 2 groupes :

- Les parties prenantes internes à l'ADEME : l'équipe de l'appel à communs (coordinatrice et conseil), les instructeur.rices, les soutiens techniques et les évaluateur.rices de communs.
- Les parties prenantes externes à l'ADEME : les porteur.euses de communs et les autres membres de la communauté résilience des territoires.

Les retours ont été recueillis à travers des questionnaires diffusés en février 2022 (soit 2 mois après le comité de sélection de la dernière vague de l'appel), 1 [questionnaire destiné aux parties prenantes internes](#) qui a obtenu 47% de réponses (21/45) et 1 [questionnaire destiné aux parties prenantes externes](#) qui a obtenu 41 % de réponses (31/80). Des ateliers participatifs, 1 interne et 1 externe, ont également été organisés pour restituer les résultats des questionnaires et échanger avec les parties prenantes sur les pistes d'amélioration possibles (cf. planning du REX en annexe).

Les livrables ci-dessous seront diffusés sur les réseaux sociaux de l'appel à communs, sur les outils collaboratifs (Wiki, Forum, Liste de diffusion) et sur la librairie ADEME.

- 1 REX (ce document-ci)
- 1 Notice de lancement d'un appel à communs ;

Un premier webinar grand public a été organisé pour restituer les résultats préliminaires de l'appel à communs : les communs financés et les coproduits de l'appel, le retour d'expérience des parties prenantes impliquées ainsi que les pistes d'améliorations envisagées et les recommandations. D'autres événements de retour d'expérience seront organisés, notamment lorsque les communs financés auront achevé leur développement milieu 2023.

2.3. Analyse du dispositif : processus et outils

Le dispositif de l'appel à communs comprend une organisation et des outils qui lui sont propres et dont l'efficacité a été évaluée par l'équipe de l'appel à communs. L'ensemble de cette analyse est disponible sur le Wiki dans la section dédiée au [retour d'expérience de l'appel à communs](#).

[La première partie](#) évalue la capacité du dispositif de l'appel à communs à atteindre les objectifs visés. Les ambitions sont les suivantes : faciliter la mutualisation entre les porteur.euses de communs, réussir à résoudre des défis, mobiliser les acteurs des communs et réussir à les soutenir, mobiliser d'autres acteurs non acculturés aux communs, permettre la juste attribution des financements ainsi que la mise en place de co-financement. Pour chacun de ces objectifs, l'équipe de l'appel détaille ce qui était précisément attendu puis s'interroge sur la pertinence des moyens mis en œuvre pour les atteindre, et enfin, propose des pistes d'amélioration en vue des prochaines éditions de l'appels à communs. ([Pour en savoir plus](#))

[La seconde partie](#) propose une analyse de chacun des outils utilisés dans le cadre de l'appel à communs. En miroir avec l'analyse des objectifs, l'équipe de l'appel observe le même cheminement en détaillant premièrement le besoin auquel l'outil se devait de répondre, en s'interrogeant ensuite sur la pertinence de cette réponse et enfin en proposant des pistes d'amélioration. ([Pour en savoir plus](#))

A noter que parmi les outils utilisés pour mettre en œuvre l'appel à communs, la plupart ne sont ordinairement pas utilisés dans les appels à projets « classiques ».

En effet, les outils collaboratifs ont été choisis précisément pour soutenir le principe d'ouverture des données sous-jacent à ce mode d'intervention. Ces outils, également utilisés dans le dispositif des Fabriques, offrent plusieurs avantages :

- **La réflexivité** : les outils permettent à chacun de voir et comprendre le collectif, ainsi que l'impact de son action individuelle sur le collectif.
- **L'angularité** : chacun utilise les outils qui lui correspondent selon ses besoins, pour exprimer son plein potentiel, individuellement.
- **L'adhésion** : plus les outils sont utilisés, plus ils sont attractifs. Cela conduit les acteurs à venir sur les outils, collaborer, inviter d'autres personnes et à étendre à l'étranger la démarche.
- **La capitalisation** : les outils facilitent la capitalisation des connaissances, des événements, des projets. Ceci facilite l'adhésion d'une nouvelle personne.

L'analyse du dispositif de l'appel à communs étant disponible sur le Wiki, celle-ci pourra être complétée au fil des nouvelles éditions d'appels à communs. Il sera alors possible d'ajouter de nouveaux objectifs et de nouveaux outils pour décliner ce mode d'intervention selon les usages.

2.4. Analyse et interprétation des résultats

Cette section présente une analyse critique des résultats obtenus à l'issu de l'appel à communs : des communs déposés, aux communs financés, jusqu'à l'écosystème créé.

2.4.1. Communs en SWOT

Le tableau ci-dessous liste les points forts et les points faibles ainsi que les opportunités et les risques associés à l'appel à communs.

Tableau 2 - Communs en SWOT

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">• Assure la redistribution des ressources dans une logique de bien commun grâce à de nouveaux critères de sélection des projets (licences ouvertes et communautés) : un groupe d'acteurs est financé pour produire les ressources mais celles-ci sont ensuite accessibles à tou.tes• Finance des ressources à grand potentiel de diffusion (car en licences ouvertes et soutenues par des communautés)• Répond aux besoins partagés d'une large communauté d'acteurs hétérogène (voir principe des défis : Présentation de l'appel à communs)• Adapté pour intervenir sur des sujets systémiques : la coopération entre acteurs est au cœur du dispositif or les sujets systémiques nécessitent d'être traités de manière collaborative avec l'ensemble des parties prenantes• Au-delà du financement des communs lauréats, d'autres co-bénéficiaires sont observables : la communauté d'acteurs formée autour de la résilience, la bibliothèque de communs, la montée en compétence des participant.es sur le sujet des communs/open source et de la résilience• Toutes les connaissances produites au cours de l'appel (réseaux, fiches d'accompagnement...) restent accessibles au-delà de la clôture de l'appel et sont capitalisées sur le Wiki• Les outils collaboratifs : Wiki, Forum et Liste de diffusion permettent de soutenir les principes de transparence et de partage nécessaire à la coopération entre acteurs	<ul style="list-style-type: none">• Lenteur de la contractualisation VS contrats courts des projets de communs (≤ 12 mois)• Certains communs hors champs de compétences de l'ADEME• Aridité du Wiki critiquée par les participant.es (interne et externe à l'ADEME)• Forum relativement peu utilisé pour la mise en relation : les prises de contact se font par mail le plus souvent• Constats qui ont nécessité des ajustements :<ul style="list-style-type: none">○ Bien qu'essentielle, la documentation publique des projets de commun ne suffit pas toujours à créer des synergies entre les projets. L'animation reste cruciale pour la mise en relation des équipes porteuses de projet○ Jusqu'à présent, la documentation publique des projets n'a pas amené de contributions financières complémentaires à celle de l'ADEME

Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> • Premier dispositif pour financer exclusivement des communs • Développement international (DEI/AFD/Commission Européenne, etc.) • Adéquation avec les directives Ministérielles sur le numérique, l'open data et l'open source • Partenariats possibles avec d'autres acteurs financeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Critique du processus de sélection : pas assez d'inclusion de la communauté • Faiblesse du niveau d'acculturation aux communs • Décrochage des porteurs de communs car contractualisation lente et complexe

2.4.2. Commun en exemples

A l'issu des 3 relevés, l'appel à communs aura permis à l'ADEME de soutenir financièrement le développement de 20 ressources ouvertes au service de la résilience des territoires, toutes accessibles sur [cette page](#) du Wiki. Les porteur.euses continuent d'alimenter les fiches Wiki au fil du développement des communs. Parmi les communs lauréats, en voici 3 exemples :

Guide "La rue commune" : Guide méthodologique de diagnostic et de mise en œuvre pour accélérer l'adaptation des rues métropolitaines ordinaires et répondre ainsi à l'urgence climatique et sociale.

Porté par : Richez associés (PME, cabinet d'architecture – paysagisme – urbanisme), Léonard (GE, plateforme de prospective et d'innovation du groupe Vinci) et Franck Boutté Consultants (PME, conception et ingénierie environnementale)

Organisations utilisatrices/intéressées par la ressource : Dixit.net, Ibicity, Institut Paris Région

Niveau de développement : Idée

Défis adressés : 1- Connaissances - Ressources, 3- Mieux décider ensemble, A- Mobilités et logistiques, C- Urbanisme circulaire, D- Ilots de chaleur, E- Gestion de l'eau et des sols

Licence ouverte : Creative Commons

Livrable : Un guide méthodologique et un site internet recensant notamment les futurs cas d'usage.

Stratégie d'activation de la communauté : Création d'un site internet et d'un Manifeste « Rue commune » pour gagner en visibilité, proposition d'inscription à une liste de diffusion et organisation d'ateliers pour que chaque acteur puisse exprimer sa vision des enjeux associés à la future rue commune.

Constats :

- ✓ Des acteurs économiques s'associent et se lancent dans la création de communs
- ✓ Des communs traitent plusieurs défis de la résilience des territoires et réunissent ainsi des acteurs de milieux variés autour d'un chantier collaboratif

LocoMotion : Collaboration franco-québécoise pour l'internationalisation de LocoMotion, un commun de mobilité partagée développé au Québec. L'objectif est d'ancrer ce commun dans le contexte rural français.

Porté par : Mobicoop (coopérative française de mobilité partagée), Solon (association québécoise de soutien aux projets citoyens collectifs)

Organisations utilisatrices/intéressées par la ressource : Fabrique des Mobilités

Niveau de développement : Preuve Concept & 1er client

Défis adressés : 1- Connaissances - Ressources, A- Mobilités et logistiques

Licence ouverte : GNU Affero General Public License

Livrable : L'application Locomotion France et un Livre blanc incluant : les retours d'expériences des parties prenantes, un recueil des ressources méthodologiques publiées, un guide de bonnes pratiques et outils pour animer la communauté autour du commun.

Communauté/ élargissement de la communauté : Plus de 900 utilisateurs canadiens ainsi que la communauté française rassemblée autour de Mobicoop. Des animations et hackathons seront proposés à la communauté pour inviter les membres à contribuer.

Constat :

- ✓ De par sa nature, un commun se diffuse facilement et peut-être répliqué à l'international. La communauté du commun s'élargit, se diversifie, et ainsi le commun s'enrichit grâce aux nouvelles contributions

Portail de l'Alimentation Durable: Portail de valorisation de données utiles aux acteurs de la transition agricole et alimentaire et à leurs publics cibles.

Porté par : AADreg (start-up, consultants en alimentation durable), Cultivons nos possibles (association, démocratie alimentaire), DR Conseil (TPE, conseil), Maurésiaterre (TPE, conseil) Open Food France (association, au service des circuits courts), Projec'Terre (association, alimentation durable), RESOLIS (association, au service de la coopération territoriale), RMT Alimentation Locale (réseau, alimentation locale)

Niveau de développement : Préfiguration

Défis adressés : 1- Connaissances - Ressources, B- Alimentation et agriculture

Licence : A déterminer

Livrable : Une étude de préfiguration incluant un état des lieux, une étude comparative des plateformes existantes, l'identification des sources de données à référencer et des indicateurs de performance pour le projet.

Communauté : La communauté de contributeurs a vocation à s'élargir à l'ensemble des producteurs de données de la communauté des acteurs de l'alimentation durable, avec l'appui du projet de réseau correspondant.

Constat:

- ✓ Grâce à la transparence et à la visibilité qu'offrent les outils collaboratifs, la mise en réseau des porteur.euses est facilitée, permettant à la fois la mise en cohérence des projets existants et l'initiation de nouveaux projets de communs. En effet, le commun ci-dessus est à l'initiative de plusieurs porteur.euses déjà engagés dans d'autres projets de communs

2.4.3. Communs en co-bénéfices

Au-delà du financement de projets à fort impact, l'appel à communs génère des coproduits essentiels, que sont la capitalisation de toutes les connaissances produites et la montée en compétences des personnes impliquées sur le sujet des communs et de l'open source d'une part, et des défis de la résilience d'autre part.

2.4.3.1. Capitalisation des connaissances

2.4.3.1.1. Résultats

L'utilisation du Wiki comme support de documentation a permis d'organiser, d'actualiser et de conserver les connaissances produites au cours de cet appel, il est ainsi possible de consulter plusieurs ressources :

- La bibliothèque des communs indexés : un état des lieux non exhaustif des ressources ouvertes, open source, open data, sur les sujets de la résilience territoriale et des communs. Les membres de la communauté ont progressivement enrichi cette bibliothèque en indexant des ressources qui pourraient constituer les premières briques de projets de communs. (Ex : des données de mobilité open data indexées sur le Wiki peuvent être réemployées pour le développement d'un commun de mobilité partagée)
- La documentation d'accompagnement produite par l'équipe conseil pour accompagner les porteur.euses dans le déploiement de leur commun.
- L'annuaire des acteurs engagés dans la communauté résilience des territoires: il est possible d'identifier spécifiquement les acteurs traitant de l'un des défis de la résilience grâce au filtre de recherche.

- Le [graphique des ressources](#) matérialise les liens entre acteurs, communs et personnes, c'est une représentation de l'écosystème de l'appel à communs.
- Une cartographie des [projets](#) de territoires lancés sur les enjeux de résilience territoriale. Cette page a notamment été étoffée par les collaborateurs en Direction régionale de l'ADEME.
- Les traces écrites, vidéos et audio des [événements, ateliers et réunions](#) organisés dans le cadre de l'appel à communs ou en lien avec les sujets de la résilience des territoires ou des communs.
- La documentation et les réflexions menées autour des [défis](#) de la résilience des territoires

L'agrégation de ces connaissances sur le Wiki pourra s'avérer très utile à tout acteur souhaitant opérer dans le domaine de la résilience des territoires.

Tableau 3 – Pistes d'amélioration : communs en capitalisations

Problématiques	Solutions envisagées
<p>Il convient de s'interroger sur le devenir des outils collaboratifs une fois l'appel à communs clôturé, car malgré la quantité et la qualité des ressources produites, l'animation sur le Wiki et le Forum apparaît nécessaire à la pérennité de leurs usages.</p>	<p>Dans l'optique de valoriser le contenu des outils collaboratifs, un module permettant d'exporter, de manière sélective, des éléments du Wiki (fiche commun, acteur, projet) vers un autre site web a été mis en place. Les premiers tests sont en cours, notamment sur le site de France Ville Durable. Par exemple, ce module permettra à France Ville Durable d'afficher sur son site les communs en lien avec le défi C-Urbanisme circulaire.</p>
	<p>Une autre piste complémentaire à envisager serait de rendre générique le Wiki et le Forum de l'appel à communs résilience des territoires pour héberger d'autres appel à communs et ainsi faire de ces outils existants les plateformes de référence pour les appels à communs.</p>
	<p>Afin de maintenir un Wiki attractif, il serait intéressant de continuer à enrichir la base de connaissance disponible, notamment en proposant des ateliers participatifs sur les défis sélectionnés.</p>

2.4.3.2. Montée en compétence

2.4.3.2.1. Résultats

L'appel à communs offre à toutes ses parties prenantes l'opportunité de monter en compétences notamment sur les communs et l'open source et ceci à plusieurs niveaux :

1. Gain de compétences pour les parties prenantes internes, à travers :
 - ✓ L'animation interne : un café-doc, un espace collaboratif interne, des réunions mensuelles visant à tenir informés les adémien.nes de l'évolution de l'appel à communs (communs sélectionnés, traitement juridique des communs à l'ADEME, REX...)
 - ✓ L'implication des adémien.enes dans l'expertise, l'instruction et ou le suivi technique des communs. Les adémien.enes impliqués dans l'une de ces étapes ont dû appréhender les exigences liées aux communs (communautés, open source, gouvernance) avec le soutien de l'équipe conseil et de l'équipe coordinatrice de l'appel à communs.

2. Gain de compétences pour les parties prenantes externes, à travers :

- ✓ L'animation assurée par l'équipe conseil avec notamment 4 ateliers « grand public » organisés sur différents thèmes : la création de communauté, la gouvernance des communs, les licences ouvertes et la viabilité économique des communs.
- ✓ Le dépôt d'un dossier de candidature : les porteur.euses ont dû présenter leur projet de manière à satisfaire les exigences inhérentes aux communs : établir une stratégie d'activation ou d'élargissement de leur communauté, choisir un licence ouverte appropriée, déterminer la gouvernance, réfléchir sur la viabilité économique du commun. L'équipe conseil était présente en appui pour accompagner les porteur.euses si nécessaire.

2.4.3.2. Retour des participant.es

1. Vous n'êtes pas familier avec :

2. Vous percevez le volet « commun » du projet comme étant :

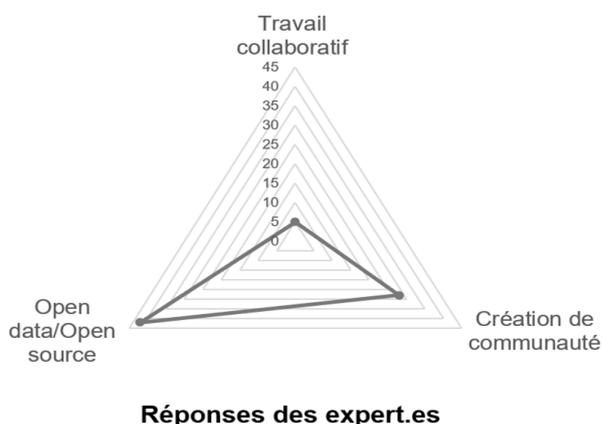


Figure 2 - REX des expert.es - compétences (1)



Figure 3 - REX des expert.es - compétences (2)

Bien que les expert.es ne soient, pour la plupart, pas familier avec l'open data et l'open source, ils jugent le volet « commun » des projets stimulant et non bloquant.

3. Quels bénéfices percevez-vous de votre participation à l'appel à communs ?

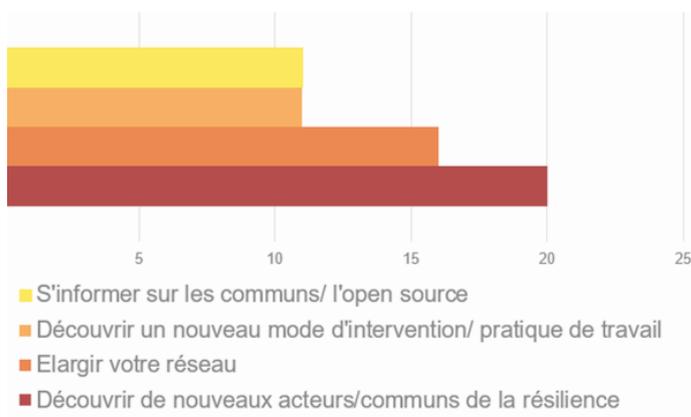


Figure 4 - REX des équipes porteuses - compétences

Les porteur.euses de communs estiment que l'un des bénéfices de leur participation à l'appel est de s'être ouvert.es à de nouvelles pratiques de travail.

Témoignage d'un porteur de commun : « Je ne connaissais pas grand-chose à l'open source en général, et c'est désormais un critère pour mon activité et ma manière de penser mon travail »

2.4.4. Communs en conventions

2.4.4.1. Résultats

L'appel à communs étant expérimental à l'ADEME, un prérequis pour le soutien des communs a été de définir le cadre juridique du financement des communs.

Les clauses suivantes, spécifiques aux communs, ont été introduites dans les annexes techniques :

Participation active à la communauté :

« Les porteur.euses de communs s'engagent envers la communauté résilience des territoires et restent actifs sur les outils collaboratifs :

- 1) Documentation sur les outils collaboratifs : le projet de commun, tous les livrables, la démarche, la méthode devront être documentés sur le wiki en ajoutant des liens vers des espaces complémentaires si besoin de type Git. L'espace de Forum peut être utilisé en créant un espace dédié si besoin. Le porteur devra informer largement les communautés liées à son projet des livrables, de l'avancée du projet et chercher à nouer des liens avec d'autres communs.
- 2) Communautés : le porteur.euse devra animer 3 ateliers publics durant le déroulé du projet en cherchant à faire connaître son projet de commun, élargir sa communauté, faire des liens entre communs. Ces événements pourront être annoncés sur le forum en créant un événement sur le wiki également. Ces ateliers seront également documentés sur le wiki. Le porteur.euse mettra en œuvre des actions visant à impliquer des contributeurs de la communauté Résilience des territoires afin de développer et/ou maintenir le commun. Ces contributions permettront une poursuite du commun après le financement de l'ADEME (ex : site web pour un commun et son maintien dans le temps).
- 3) Réunions intermédiaires : Des comptes-rendus publics des réunions intermédiaires avec les expert.es ADEME seront réalisés et ajoutés au wiki.

Licence ouverte et démarche des communs :

Les porteur.euses s'engagent à s'inscrire dans la démarche d'intérêt général des communs et à choisir une licence ouverte qui pourra prévoir un usage commercial ou non en fonction à qui profite les communs et les finalités envisagées. 2 options sont possibles :

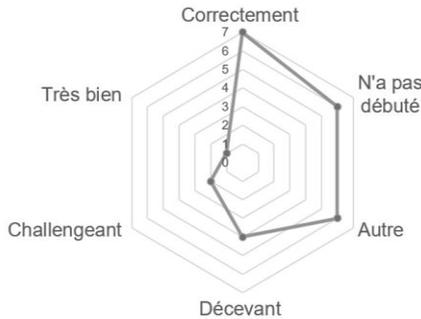
- 1) Option 1 : le porteur de communs décide de ne pas retenir l'option « usage commercial » dans le choix de sa licence en interdisant l'usage commercial.
- 2) Option 2 : le porteur choisit de retenir l'option « usage commercial » dans le choix de sa licence en permettant l'usage commercial dans les cas suivants :
 - a) Usage commercial par d'autres acteurs économiques : la ressource produite et accessible est ré-appropriable par tous pour quelque finalité que ce soit.
 - b) Usage commercial uniquement pour certaines structures poursuivant des missions de mutualisation et de solidarité : exemple des coopératives
 - c) Usage commercial par le porteur lui-même exclusivement pour un service dérivé permettant le maintien, les évolutions et la pérennité du commun

Ex : logiciel = ressource de base en open source suivie de la naissance d'un service marchand du logiciel (pour info : coûts du service marchand non éligibles dans l'assiette de l'aide de l'ADEME)

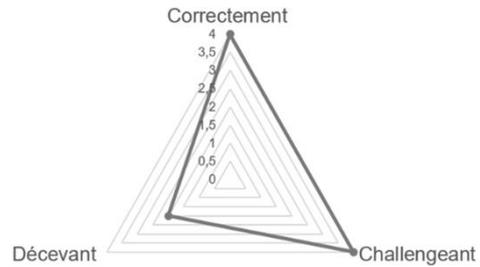
Dans ces 3 hypothèses, une exploitation commerciale dérivée des communs ne remet en cause la philosophie de l'intérêt général des communs profitables à tous et peut permettre de financer le(s) développement(s) ultérieurs du(es) commun(s).

2.4.4.2. Retours des participant.es

1. Comment l'instruction se déroule-t-elle ?



Réponses des porteur.euses

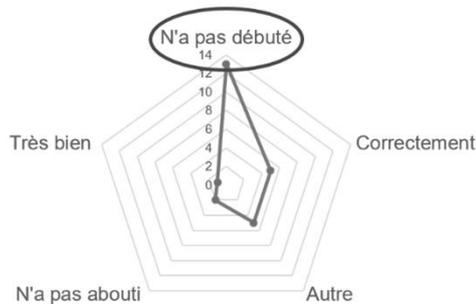


Réponses des expert.es

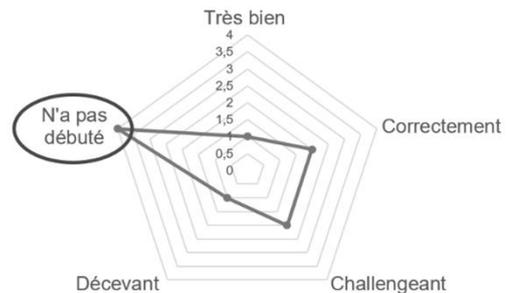
Figure 5 - REX des équipes porteuses et des expert.es - conventions (1)

Bien qu'une majorité de répondant.es ait jugé que l'instruction se déroulait correctement, une part significative des porteur.euses de commons indique que celle-ci n'a pas débuté, ceci plus de 2 mois après le comité de sélection de la dernière vague de commons. De leur côté, les expert.es de l'ADEME ont également jugé l'instruction complexe.

2. Comment le suivi technique se déroule-t-il ?



Réponses des porteur.euses

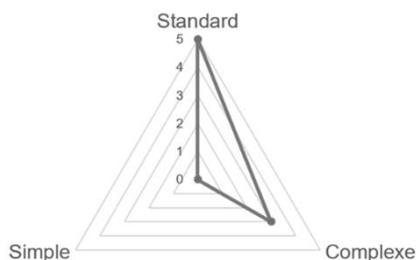


Réponses des expert.es

Figure 6 - REX des équipes porteuses et des expert.es - convention (2)

La majorité des répondant.es, porteur.euses et expert.es confondus, indique que le suivi technique n'a pas débuté. Ce résultat était attendu étant donné la lenteur de phase d'instruction qui a eu pour effet de retarder le suivi technique.

3. *Quel serait le niveau de difficulté ressenti pour l’instruction, par rapport aux appels à projets « classiques » ? (Question posée aux expert.es uniquement)*



Bien que 60% des expert.es jugent qu’instruire un commun représente le même niveau de difficulté qu’instruire un projet « classique », environ 40% des expert.es estiment qu’instruire un commun est plus complexe.

Réponses des expert.es

Figure 7 - REX des expert.es - convention (3)

Tableau 4 – Pistes d’amélioration : communs en conventions

Problématiques	Solutions envisagées
La phase d’instruction nécessite d’être rendue plus rapide et moins complexe : tel est le constat tiré des résultats du retour d’expérience des expert.es et des porteur.euses.	Mettre en place un système d’aide forfaitaire doté d’un seul poste de dépenses qui correspondrait à 1 journée de travail. Il serait possible de fixer un nombre maximal de jours travaillés par volet du projet et de valider les journées effectivement travaillées par une déclaration sur l’honneur à la fin du contrat. Un élément déterminant serait également d’éviter les accords de consortium dans la mesure du possible. Ces suggestions pourront être discutées avec le service juridique.
Certaines structures porteuses de communs ne disposaient pas des fonds de roulement nécessaires à l’initiation du projet.	Accorder au moins 50% de l’aide totale en début de projet pour permettre à des structures ayant peu de moyen de se lancer.

2.4.5. Communs en évolution

Au terme des 3 relevés, l’appel à communs a reçu 80 communs candidats dont 20 communs ont été retenus pour financement.

Le nombre de nouvelles candidatures n’a cessé d’augmenter du 1^{er} relevé au 3^{ème} relevé. A chaque relevé, s’ajoutent également les communs candidats non retenus au précédent relevé, qui candidatent une nouvelle fois en ayant intégré les remarques faites par les expert.es. Cette possibilité offerte aux porteur.euses s’inscrit dans la logique d’amélioration continue de l’appel à communs.

Proportionnellement à l’augmentation du nombre de candidatures, le nombre de communs « classés », soit ayant reçu un avis favorable par les expert.es, augmente d’un relevé à un autre. Cependant, si le nombre de communs financés triple du 1^{er} relevé au 2^{ème} relevé, il diminue du 2^{ème} au 3^{ème} relevé. **Au cours des relevés 1, 2 et 3, respectivement 14%, 31% et 17% des projets déposés ont été financés, soit 25% de la totalité des projets déposés.**

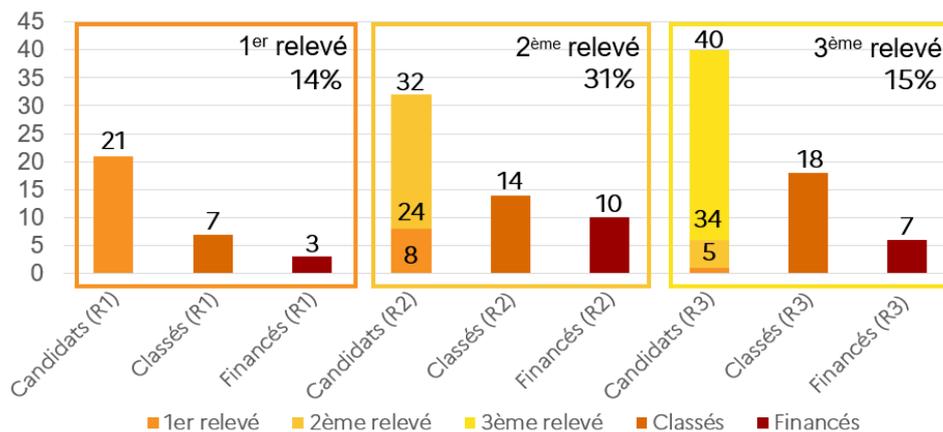


Figure 8 - Nombre de communs candidats, classés et sélectionnés par relevé

2.4.6. Communs en défis

2.4.6.1. Résultats

Les réponses à l'appel à communs sont fléchées par les 9 défis sélectionnés par les premiers membres de la communauté résilience des territoires en amont du lancement de l'appel à communs. Un commun candidat doit obligatoirement adresser au moins l'un des défis pour être éligible.

Comme l'illustre la figure 9, chacun des 9 défis proposés par l'appel à communs a été adressé par plusieurs communs candidats. On observe une disparité entre le nombre de réponse à chaque défi : les défis transversaux 1-Connaissances - Ressources, 2-Objectifs et Diagnostic et 3- Mieux décider ensemble ont reçu en moyenne 3 fois plus de réponses que les autres défis. En effet, la majorité des communs se positionnent sur l'un de ces 3 défis transversaux et éventuellement sur l'un des 5 défis thématiques. Concernant les défis thématiques, c'est le défi B-Alimentation et Agriculture qui a été adressé par le plus grand nombre de communs candidats.

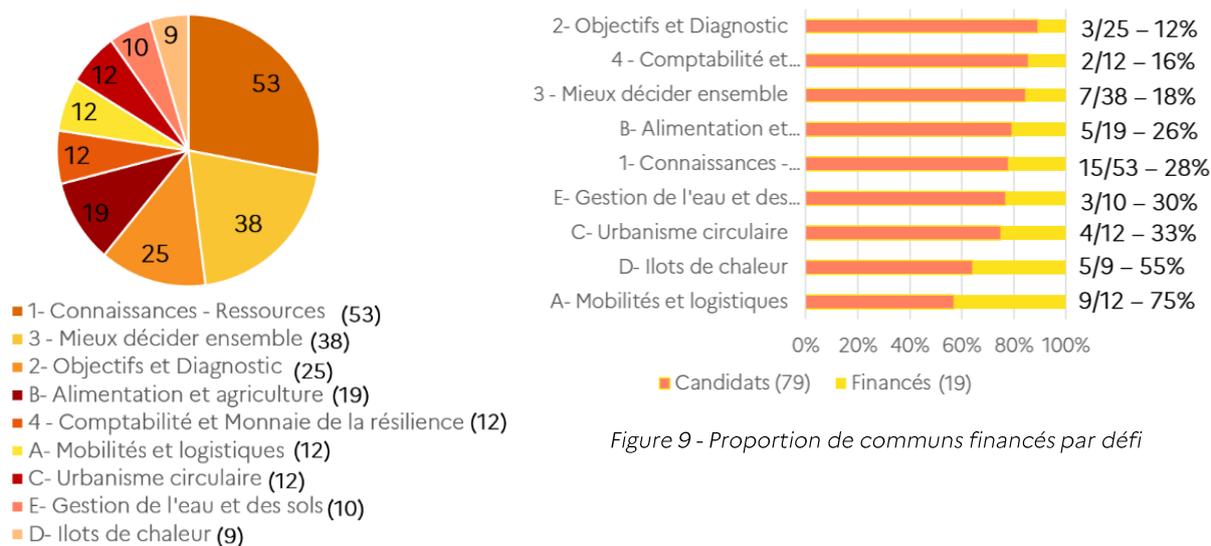


Figure 9 - Proportion de communs financés par défi

Figure 10 - Proportion de communs candidats par défi

La figure 10 montre que tous les défis ont été couverts par des communs financés. On remarque que certains défis comme les défis A–Mobilités et logistiques, D–Ilots de chaleur et C–Urbanisme circulaire ont été davantage financés proportionnellement au nombre de candidature. Ces défis sont directement liés aux missions des Service Transports et Mobilité (STM) et au Pôle Aménagement Villes et Territoires (PAVT) qui sont les deux entités qui pilotent l’appel à communs.

Tableau 5 – Pistes d’amélioration : communs en défis

Problématiques	Solutions envisagées
Certains défis transversaux comme le 2 – Objectifs et Diagnostic, le 4 – Comptabilité et monnaie de la résilience et le 3 – Mieux décider ensemble sont peu financés proportionnellement au nombre de candidatures adressant ces défis. Aucune entité de l’ADEME ne traite spécifiquement de ces défis.	Etablir des partenariats techniques et financiers avec d’autres agences traitant de ces défis pour permettre de traiter des sujets à la marge des compétences de l’ADEME.

2.4.7. Communs en coûts

2.4.7.1. Résultats

En miroir de l’augmentation du nombre de candidature, la somme des aides demandées a également augmenté à chaque relevé. La demande a été multipliée par 2 entre le 1^{er} relevé et le 2^{ème} relevé puis par 1,5 entre le 2^{ème} relevé et le 3^{ème} relevé.

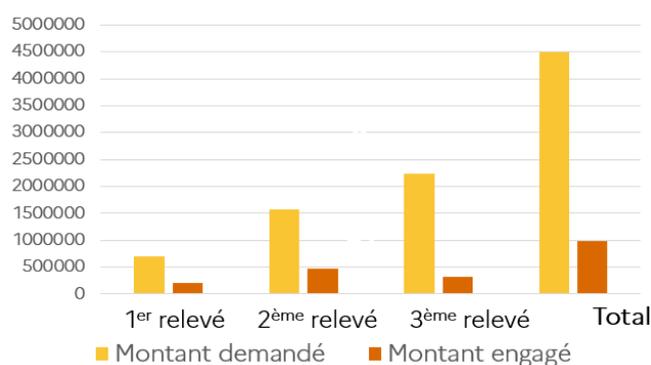


Figure 11 - Montants des aides demandées et engagées au 3 relevés

Au cours des relevés 1, 2 et 3, respectivement 30%, 33% et 16% de la somme des aides demandées a été engagé, soit un taux d’aide de 24% sur la totalité des aides demandées aux 3 relevés de l’appel à communs. Comme indiqué dans le tableau 4 ci-dessous, la somme des aides demandées cumulée entre les 3 relevés est de 4 501 415 € et le budget engagé par l’ADEME est de 1 085 930 €.

Tableau 6 - Montants des aides demandées, engagées et taux d'aide au 3 relevés

	Budget demandé	Budget engagé	Taux d'aide
1 ^{er} relevé	707 260 €	210 200 €	30%
2 ^{ème} relevé	1 565 060 €	520 730 €	33%
3 ^{ème} relevé	2 229 095 €	355 000 €	16%
Total	4 501 415 €	1 085 930 €	24%

Le graphique ci-dessous répertorie les communs financés et leur coût de développement associé. On observe que le montant maximum financé est de 100 000 €, le montant minimum est de 12 000 € et le montant moyen est de 50 000 €.

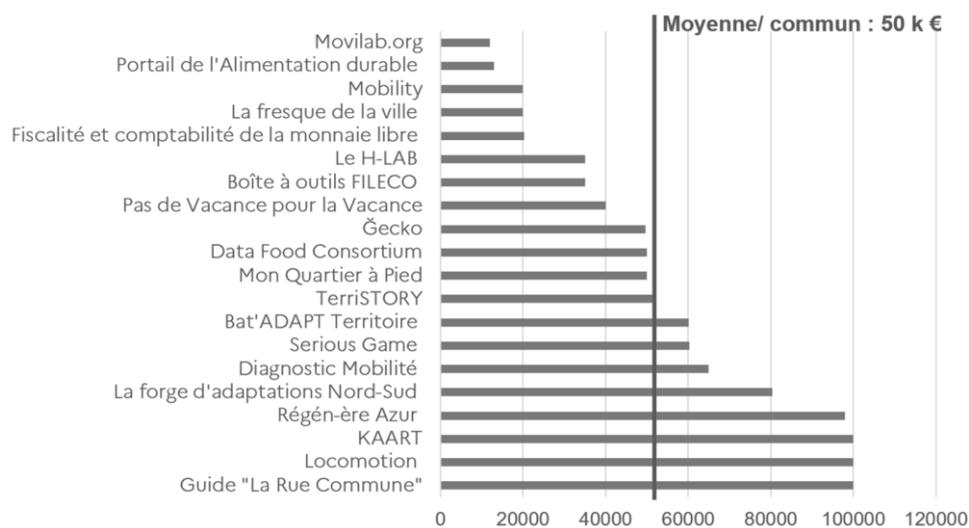


Figure 12 - Coût des communs financés

2.4.8. Communs en communautés

2.4.8.1. Résultats

Si une ressource doit être portée par une communauté pour être qualifiée de commun, un appel à projets doit également mobiliser une communauté pour être qualifié d'appel à communs. Cette section propose une première évaluation, qualitative et quantitative, de l'engagement de la communauté résilience des territoires qui s'est formée autour de cet appel. Comme indiqué par la figure 13, la communauté est constituée à ce jour d'environ 600 personnes inscrites sur le Wiki, dont plus des ¾ ont déjà contribué au moins une fois à l'outil. Environ la moitié des utilisateurs du Wiki se sont inscrits à la liste de diffusion et 1/3 au forum. Parmi les membres du forum, une moitié contribue activement, ce qui représente un taux d'engagement satisfaisant.

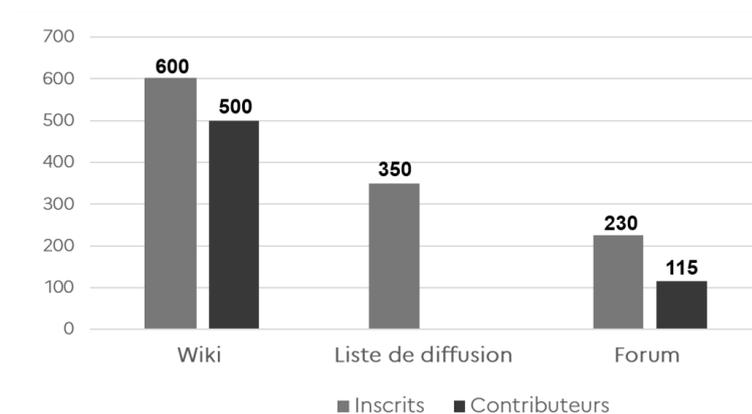


Figure 13 - Nombre d'inscrits et de contributeurs aux outils collaboratifs (Wiki, Liste et Forum)

Un [graphique des ressources](#), disponible sur le Wiki, permet d'obtenir une vision globale de l'écosystème d'acteurs et de ressources créés autour de l'appel à communs. Il est par exemple possible de sélectionner un commun et d'identifier, selon un code couleur, tous les acteurs, personnes et autres communs associés à cette ressource. De même, il est possible de sélectionner un acteur ou une personne et de découvrir quelles sont ses connexions avec d'autres acteurs, personnes ou communs. Cet outil permet aux membres de la communauté de se positionner dans l'écosystème et donc d'identifier les acteurs, personnes et communs proches de leur domaine d'intérêt, ce qui facilite ensuite la mise en place de synergies. Pour en savoir plus, un vidéo est disponible [ici](#).

Cette communauté s'est étoffée progressivement par le fruit du bouche-à-oreille, qui s'est révélé être le moyen par lequel la majorité des membres de la communauté ont eu connaissance de l'appel, mais également grâce à diverses actions de communication mises en place autour de l'appel à communs. Une liste non exhaustive des événements organisés est présentée ci-dessous :

Tableau 7 - Evènements pour diffuser l'appel à communs

Organisation	Type d'évènement	Compte-rendu, ressources et résultats
 11/2020 au 02/2021 (A distance)	7 Ateliers collaboratifs pour sélectionner les défis prioritaires de la résilience des territoires	Atelier Défi N°1 ; Atelier Défi N°2 ; Atelier Défi N°3 ; Atelier Défi N°4 ; Atelier Défi N°5 ; Atelier Défi N°6 ; Atelier Défi N°7
 22/04/2021 (A distance)	Webinaire grand public de présentation de l'appel à communs	Webinaire 1 (200 inscrit.es dont certains acteurs ont déposé des communs par la suite)

 18/05/2021 (A distance)	Webinaire de présentation de l'appel à communs en partenariat avec l'agence d'urbanisme DIXIT	Webinaire Urbanisme Circulaire Dixit (50 inscrit.es dont ≥ 1 acteur qui a déposé un commun par la suite)
 18/06/2021 et 12/10/2021 (A distance)	Ateliers « Territoire en Communs »	Atelier Territoires en Communs Ces ateliers avaient pour vocation d'inviter les territoires à participer à l'appel à communs et de les mettre en relation avec les équipes porteuses de communs en lien avec leurs enjeux locaux. Les territoires étaient finalement très peu représentés aux 2 événements.
 — 14 - 15 OCTOBRE 2021 — 14/10/2021 (En présentiel)	Présentation de l'appel à communs à l'évènement B-BOOST organisé par le Conseil National du Logiciel Libre et Nouvelle-Aquitaine Open Source	B-Boost (rencontre avec 2 équipes porteuses de communs et d'autres acteurs du logiciel libre)
 20/10/2021 (En présentiel)	Participation à l'évènement Numérique en Communs organisé par l'ANCT	NEC – NEC-Numérique en Commun[s] 2021 (rencontre avec plusieurs équipes porteuses de communs et des acteurs publics impliqués dans l'open source ou les communs : ANCT, Ministère, collectivités)

2.4.8.2. Retours des participant.es

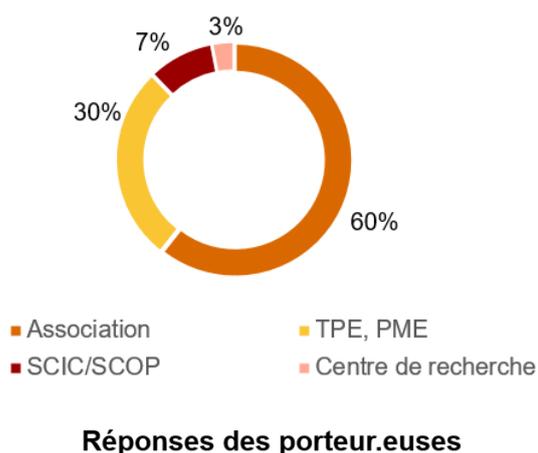


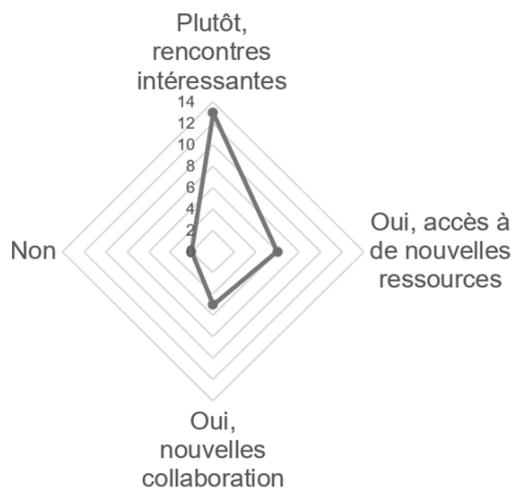
Figure 14 - REX des équipes porteuses – communautés (1)

1. Quel est votre profil ?

Les profils des porteur.euses de communs sont variés : associations, entreprises, SCIC/SCOP et centres de recherche. A noter que 2 communs, dont les porteur.euses n'ont pas répondu au questionnaire, étaient portés par des collectivités.

Par ailleurs, les ateliers participatifs de retour d'expérience ont permis de faire remonter le fait que certains acteurs habituellement éloignés du circuit des appels à projets « classiques » ont pourtant répondu à l'appel à communs, s'identifiant davantage à ces nouveaux codes. En effet, un grand nombre de porteur.euses de communs a témoigné de son enthousiasme à participer à un appel proposant une première entrée « collaborative » et non « compétitive », permettant ainsi à des communautés de s'allier au lieu d'être mises en compétition.

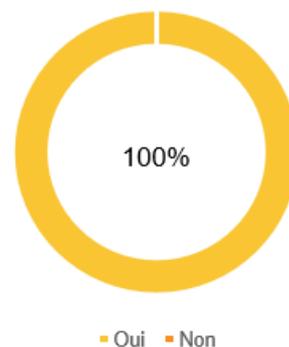
2. Les échanges avec les autres membres de la communauté ont-ils été enrichissants ?



Réponses des porteur.euses

Figure 16 - REX des équipes porteuses – communautés (2)

3. Avez-vous pris connaissance des projets de communs d'autres porteur.euses ?



Réponses des porteur.euses

Figure 15 - REX des équipes porteuses – communautés (3)

Les échanges entre porteur.euses de communs ont, d'après les réponses au questionnaire, tous été enrichissants, donnant parfois lieu à de nouvelles collaborations ou permettant à certain.es d'accéder à de nouvelles ressources. Par ailleurs, les porteur.euses ont tou.tes exploité la possibilité de pouvoir lire les projets de communs d'autres candidat.es, prérequis nécessaire à toute collaboration.

Tableau 8 - Pistes d'amélioration : communs en communautés

Problématiques	Solutions envisagées
Les retours d'expérience ont montré que peu d'échange/de collaboration avaient eu lieu entre acteurs inconnus, l'appel ayant surtout permis de formaliser des collaborations entre acteurs déjà en contact.	Proposer davantage d'évènements destinés à provoquer des rencontres entre les membres de la communauté. Ces rencontres pourraient prendre la forme de groupes de réflexion orientés sur les défis de la résilience des territoires, amenant ainsi les acteurs travaillant sur les mêmes problématiques à échanger.
Les territoires sont assez peu représentés dans la communauté résilience des territoires, ceci n'aidant pas à faciliter l'ancrage territorial des communs.	Etablir des partenariats avec des acteurs clés du territoire pourrait permettre d'impliquer dès le début les territoires dans la construction des défis. Améliorer la stratégie de communication auprès des territoires (étoffer l' argumentaire destiné aux collectivités, adapter le champ lexical et illustrer les notions clés par des exemples de communs financés à la première édition de l'appel à communs)

2.4.9. Communs en avenir

Plusieurs suites peuvent être données à l'appel à communs résilience des territoires afin de continuer à promouvoir la coopération par le développement des projets de communs et ainsi assoir leur rôle dans la transition écologique.

2.4.9.1. Donner à voir le potentiel des communs

Si la valorisation des communs financés est une étape cruciale pour élargir les communautés formées et diffuser les ressources produites, cela participe également à augmenter le niveau général d'acculturation aux communs. En parallèle des actions de communication individuelles initiées par les équipes porteuses de commun, des canaux de diffusion privilégiés ont été établis (ou sont à l'étude). Un webinaire a été organisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) pour présenter, auprès des agences de ce réseau, les communs adressant le défi C-Urbanisme circulaire : l'occasion pour ces communs de renforcer leur ancrage territorial en invitant les professionnels de l'aménagement à tester les ressources développées. D'autres canaux de diffusion potentiels seront étudiés, à commencer par le [portail open data de l'ADEME](#) et le [Catalogue GouvTech](#).

En complément, un **Forum des Communs** pourrait être organisé en rassemblant tou.tes les porteur.euses de communs lauréats autour d'ateliers transversaux/thématiques et de conférences sur les communs. Cet évènement serait l'opportunité de donner à voir le potentiel des communs aux acteurs externes éventuellement partenaires de futurs appels à communs.

D'autres formats de valorisation « vivants » comme des podcasts et des vidéos pourraient faciliter la mise en récit des communs de la résilience et poser ainsi les premières briques pour la création d'un imaginaire collectif autour des communs de la transition. De telles initiatives répondraient à un besoin identifié lors de la rencontre Numérique en Communs d'octobre 2021, qui était la nécessité d'illustrer les discours en faveur des communs par des exemples concrets de communs opérationnels.

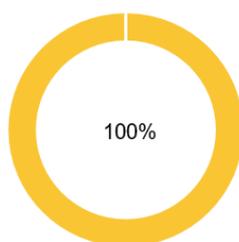
Par ailleurs, dans l'optique d'appuyer la valorisation des communs avec des éléments concrets, il conviendra également de proposer une grille d'évaluation des communs, basée sur une série d'indicateurs précis. Cette réflexion pourra être menée en collaboration avec l'équipe conseil et les équipes porteuses de communs.

2.4.9.2. Lancer de nouveaux appels à communs

En s'appuyant sur le retour d'expérience de l'appel à communs résilience des territoires, de nouveaux appels à communs pourraient être lancés, aussi bien en interne qu'en externe à l'ADEME. Plusieurs entités sont pré-identifiées pour porter, communément et ou séparément, une 2^{ème} édition.

En interne, le questionnaire de retour d'expérience a permis de prendre la température quant à la poursuite des travaux sur les communs :

1. *Pensez-vous que la création de communs soit intéressante de votre domaine d'expertise ?*

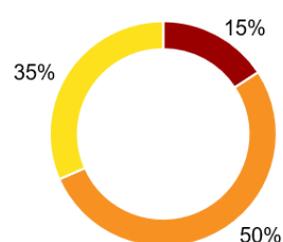


■ Oui ■ Non

Réponses des expert.es

Figure 18 - REX des expert.es – avenir (1)

2. *Seriez-vous volontaire pour lancer un appel à communs sur vos thématiques ?*



■ Oui ■ Peut-être ■ Non

Réponses des expert.es

Figure 17 - REX des expert.es – avenir (2)

A l'unanimité, les expert.es estiment que la création de communs dans leur domaine d'expertise est intéressante, et ceci pour diverses raisons : « établir des ponts entre les initiatives du domaine », « partager de l'information entre acteurs de la même filière », « relier les communautés pour développer des solutions communes », « éviter de financer deux fois la même solution » ou encore « instaurer un dialogue dans un milieu très compétitif et siloté ».

A la seconde question « Seriez-vous volontaire pour lancer un appel à communs sur vos thématiques ? » 2 expert.es ont répondu par l'affirmative et 5 autres expert.es ont répondu « peut-être ».

Ainsi, l'approche de la transition écologique par les communs semble rencontrer une certaine réceptivité chez les adémien.nes interrogé.es et ce réseau semble constituer un terreau fertile pour l'expérimentation d'un second appel.

En externe, et dans l'hypothèse d'une 2^{ème} édition de l'appel à communs résilience des territoires, certains partenariats seraient particulièrement opportuns pour combler les lacunes observées lors de la première édition. Premièrement, le manque d'ancrage territoriale des communs, associé à une faible représentation des territoires dans la communauté de l'appel, pourraient évoluer grâce à des partenariats avec des acteurs territoriaux clés :

- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT (mène plusieurs initiatives en lien avec les communs telles que l'Incubateur des Territoires, les événements Numériques en communs...)
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ANRU (mène un groupe de travail sur les communs dans le renouvellement urbain)
- La Banque des Territoires (initiative Territoires en Communs, co-porté avec l'ANCT)
- La Métropole Européenne de Lille (les agent.es sont acculturés aux communs et ont travaillé sur le lancement d'un « appel à coopération »)
- La ville de Grenoble (en mars 2022, des délibérations municipales ont abouties à un engagement pour la promotion des communs)
- La ville de Bordeaux (existence d'une communauté d'acteurs open source)
- Fédération et associations de collectivités

En second lieu, des partenariats avec des organismes opérant sur des thématiques limitrophes à celles de l'ADEME, pourraient permettre d'élargir le spectre de l'appel à communs résilience des territoires et ainsi d'apporter un soutien technique et financier à une plus grande diversité de projets favorables à la transition écologique :

- L'Institut National Géographique (IGN)
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- La Fondation de France
- L'ambassade du numérique
- Autres ...

D'autre part, il serait cohérent de saisir l'opportunité du nouveau partenariat entre l'ADEME et [France Tiers Lieux](#) pour initier un appel à communs visant à accélérer le développement des ressources utiles aux tiers lieux. Cet appel à communs pourrait compléter les initiatives déjà en place pour soutenir le développement des tiers lieux, tel qu' [Adopte un commun](#), campagne de co-investissement des communs des tiers lieux. Lancer un appel à communs aux côtés de France Tiers Lieux permettrait d'expérimenter ce mode d'intervention auprès d'un public « averti » qui incarne les valeurs des communs : coopération, partage de l'information et démocratie. Il est ainsi raisonnable de penser que les participant.es seront force de proposition pour développer et adapter le dispositif. Par ailleurs, les efforts de communication et de pédagogie, qui étaient indispensables pour acculturer les acteurs de la résilience des territoires, ne seront pas aussi conséquents pour un appel destiné aux acteurs des tiers lieux.

En termes d'organisation, toutes les pistes de partenariats citées pourraient converger vers un 2^{ème} appel à communs sur un thème systémique tel que la résilience ou la sobriété, les enjeux associés étant suffisamment vastes pour que chaque partenaire cité puisse y trouver une connexion avec ses thématiques. Regrouper ces appels sous le chapeau d'une 2^{ème} édition de l'appel à communs

résilience des territoires offrirait certains avantages : premièrement il sera possible de réemployer facilement tous les outils collaboratifs déployés pour la première édition et deuxièmement, la communication autour du lancement bénéficiera de l'appui de la communauté résilience des territoires déjà formée.

3. BÉNÉFICES DE L'APPEL A COMMUNS

3.1. Bénéfices pour la résilience des territoires

A travers cette première édition de l'appel à communs, l'ADEME a souhaité contribuer à faire évoluer la résilience des territoires, ceci grâce au cofinancement de ressources ouvertes, la création d'une communauté d'acteurs et la promotion d'une dynamique coopérative.

3.1.1. Développer de nouvelles ressources

De guides méthodologiques aux logiciels, en passant par un jeu sérieux, l'appel à communs résilience des territoires a permis de co-financer 20 ressources qui répondent au 9 défis retenus pour cette première édition. Ces projets étant construits sur des modèles ouverts, tout acteur souhaitant s'appropriier ces ressources est libre de le faire : il peut les utiliser, les modifier et les redistribuer selon les modalités spécifiées par les licences ouvertes. S'il est possible de répliquer ces solutions grâce à leur modèle ouvert, les communautés sont toutefois essentielles pour leur diffusion. **C'est le principe d'effet de réseau évoqué en introduction : la valeur d'une ressource augmente suivant son nombre d'utilisateurs.** En effet, plus ces communs seront répliqués, testés, adaptés aux besoins locaux, plus la base de connaissance produite sera riche et plus le nombre d'acteurs susceptibles de s'en saisir augmentera, menant ainsi à la massification des prises d'initiatives en matière de résilience des territoires.

Les solutions développées sont les suivantes :

Tableau 9 - Communs en projets

Nom du commun	Solution apportée	Défis adressés
Bat-ADAPT Territoire	Outil de diagnostic de risques climatiques territoriaux	1- Connaissances – Ressources ; 2- Objectifs et Diagnostic ; 3- Mieux décider ensemble ; D- Ilots de chaleur
Boîte à outils FILECO	Boîte à outils pour l'accompagnateur de projets de filières alimentaires de territoires	B- Alimentation et agriculture
Data Food Consortium	Un langage numérique commun et ouvert pour développer les circuits courts	A- Mobilités et logistiques ; B- Alimentation et agriculture
Diagnostic Mobilité	Un outil pour piloter la mise en place d'une mobilité du quotidien durable dans les territoires	A- Mobilités et logistiques
Fiscalité et comptabilité de la monnaie libre	Support juridique, fiscal et comptable aux utilisateurs de la monnaie libre, notamment les professionnels	4- Comptabilité et Monnaie de la résilience
Guide "La rue commune"	Guide pour développer un nouveau standard de rue ordinaire métropolitaine par la transformation du sol et la transformation de ses usages	1- Connaissances – Ressources ; 3- Mieux décider ensemble ; A- Mobilités et logistiques ; C- Urbanisme circulaire ; D- Ilots de chaleur ; E- Gestion de l'eau et des sols

Kit d'Alerte et d'Action pour la Résilience des Territoires (KAART)	Alerter les décideurs locaux sur les enjeux de résilience par des cahiers chocs différenciés et une campagne d'interpellation nationale et locale	1- Connaissances - Ressources
La forge d'adaptations Nord-Sud	Faciliter le partage des solutions d'adaptations aux effets du changement climatique	1- Connaissances – Ressources ; A- Mobilités et logistiques ; B- Alimentation et agriculture ; C- Urbanisme circulaire ; D- Ilots de chaleur ; E- Gestion de l'eau et des sols
La Fresque de la ville	Jeu pédagogique qui permet de faire comprendre les enjeux systémiques de la fabrique de la ville à tout type de public, et de faire émerger collectivement des solutions	1- Connaissances – Ressources ; 3- Mieux décider ensemble ; C- Urbanisme circulaire
Le H-LAB	Programme de recherche-action visant à travailler sur une boîte à outil de mesure d'impact commune de projets d'agriculture urbaine	1- Connaissances – Ressources ; 2- Objectifs et Diagnostic ; B- Alimentation et agriculture
LocoMotion	Collaboration franco-qubécoise pour l'internationalisation de LocoMotion, un commun de mobilité partagée	1- Connaissances – Ressources ; A- Mobilités et logistiques
Mobility	Un package python en open-source pour étudier la résilience et les impacts environnementaux de la mobilité d'une population locale	1- Connaissances – Ressources ; A- Mobilités et logistiques
Mon quartier à pied	Plate-forme ouverte pour la marchabilité des territoires	2- Objectifs et Diagnostic ; A- Mobilités et logistiques
Movilab.org	Le wiki des tiers-lieux libres et open source	1- Connaissances - Ressources
Pas de vacance pour la vacance	Valoriser les biens vacants comme une ressource circulaire	C- Urbanisme circulaire
Portail de l'Alimentation Durable	Portail de données pour les acteurs de la transition alimentaire	1- Connaissances – Ressources ; B- Alimentation et agriculture
Régén-ère Azur	Des méthodes en commun pour initier et évaluer les modèles régénératifs via de nouvelles alliances entre acteurs privés et publics sur le Pôle Métropolitain Cap Azur	3- Mieux décider ensemble

Serious game résilience	Jeu sérieux sur la résilience territoriale	1- Connaissances – Ressources ; 3- Mieux décider ensemble
TerriSTORY®	Outil partenarial d'aide au pilotage de la transition des territoires	1- Connaissances – Ressources ; 2- Objectifs et Diagnostic ; A- Mobilités et logistiques
Gecko	Application de paiement pour la monnaie libre ğ1	4- Comptabilité et Monnaie de la résilience

3.1.2. Connecter les acteurs de la résilience des territoires

Formée autour de l'appel à communs, la communauté résilience des territoires rassemble tout type d'acteurs (public, privé, grand, petit) évoluant dans le domaine de la résilience. Ce regroupement a ainsi permis aux acteurs de la résilience de s'identifier les uns les autres, pour parfois prendre contact, mutualiser des ressources, partager des expériences ou même initier de nouveaux projets multi-acteurs. Par exemple, l'équipe du commun [SITI](#), visant à créer un système d'information au service de la résilience, s'est connectée avec l'équipe du commun [Bio-Scène](#), solution logicielle pour sensibiliser à la biodiversité, afin de l'intégrer à ce système d'information en devenir (SITI). De même, après avoir candidaté chacune de leur côté au 1^{er} relevé de commun avec des solutions très proches, l'association [Resiliances](#) et l'agence [Madania](#) se sont regroupées lors du 2^{ème} relevé de commun pour déposer ensemble une solution enrichie de leurs deux approches. Certaines communautés de contributeurs se sont également complétées sur le plan des compétences, comme l'illustre la collaboration entre l'équipe porteuse de [Boîte à outils FILECO](#) et l'équipe de [CRISALIM](#) : la seconde a notamment mis au service de la première ses compétences en animation pour développer le commun Boîte à outils FILECO.

3.1.3. Promouvoir les dynamiques de coopération

En introduisant la notion de commun dans le milieu de la résilience des territoires, l'appel à communs sensibilise ces acteurs aux modèles ouverts et les invite à concevoir leurs projets autrement, en misant sur le partage de l'information et sur l'intelligence collective. L'évaluation et le suivi des commun ayant parfois requis l'expertise d'organismes externe à l'ADEME, les codes de l'appel à communs ont rayonné dans un réseau d'expert.es. A titre d'exemple, le commun [La clause verte](#) a été financé par le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), permettant ainsi à cette entité transversale d'expérimenter l'accompagnement de projets de communs.

En parallèle du lancement de ce premier appel à communs, plusieurs autres appels dédiés aux communs ont été lancés : [Réinventer nos communs pour amplifier la transition écologique](#) (Fondation de France), [l'appel à communs "grandir avec la nature"](#) (Fondations de France, Nature & Découvertes, Terra Symbiosis et Léa Nature), [l'appel à communs numériques](#) (Parti Civil), [l'appel pour une société des communs](#) (Société des Communs) chacun avec l'ambition de promouvoir une dynamique de coopération dans le portage des projets. Or ces nouvelles pratiques de travail, en permettant la coordination des acteurs ainsi que la mutualisation des richesses et compétences, contribuent de manière significative à accélérer la transition écologique.

3.2. Benéfices pour l'ADEME

Le lancement de l'appel à communs positionne l'ADEME parmi les acteurs publics précurseurs en matière de communs, qui identifient les communs comme étant des leviers d'action essentiels pour accompagner la transition. En effet, cet appel est le premier mode d'intervention institutionnel finançant uniquement des communs et dont les réponses sont publiques. L'invitation à la mutualisation et l'usage des licences ouvertes permettent d'optimiser le budget de l'appel en ne finançant jamais deux fois la même solution : si 2 solutions sont proches, des briques de projets sont mutualisées et dès lors que les solutions sont développées, celle-ci sont réutilisables à l'infini, chaque utilisateur étant susceptible de les améliorer sans qu'aucune aide supplémentaire ne soit apportée. Par ailleurs, et comme évoqué précédemment, la rupture avec les codes de l'appel à projets « classique » permet d'atteindre de nouvelles cibles et ainsi de subventionner des structures habituellement éloignées des circuits de financement. Ce mode d'intervention élargit le cercle des bénéficiaires mais sert également l'ouverture du champ d'action de l'ADEME, en proposant d'investir des montants relativement faibles (50 k €) sur des sujets exploratoires à grand potentiel d'impact tel que les monnaies complémentaires ([consulter ici les communs lauréats du défi 4 - Comptabilité et monnaie de la résilience](#)).

A travers le lancement de l'appel à communs, l'ADEME renouvelle la palette de ses modes d'intervention pour s'outiller au mieux dans la poursuite de ses missions. Ces nouvelles pratiques de travail offrent aux adémien.nes l'opportunité de monter en compétences, poussant parfois à innover pour s'adapter.

Plus largement, le mouvement des communs s'inscrit dans l'ambition générale de l'ADEME d'allier les solutions techniques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique à une approche sociologique, centrée sur les comportements humains. Or les solutions proposées par les communs sont par nature ancrées dans un tissu social qu'est la communauté d'utilisateurs et de contributeurs, évitant ainsi quelques incohérences entre le produit et les attentes du marché.

Enfin, l'intérêt suscité par ce premier appel à communs laisse à penser que les prochaines éditions seront autant d'opportunités pour se coordonner et agir de concert avec d'autres organismes publics, en faveur de la transition écologique.

Des témoignages d'expert.es de l'ADEME ayant participé à l'appel à communs ont été recueillis pour étayer les propos ci-dessus :



L'appel à commun permet de cibler des projets de tailles modestes qui répondent à un besoin parfaitement identifié, ceci induit une grande efficacité dans les aides apportées. Le processus « OPEN » permet ensuite de faire grandir rapidement les projets pour aller chercher des marchés plus importants... en pleine lignée donc des nouveaux paradigmes de l'innovation !

David CANAL

Coordinateur Innovation Urbaine au Pôle Aménagement des Villes et Territoires de l'ADEME

L'appel à communs est une alternative innovante, ouverte et transverse, pour résoudre une problématique d'intérêt général. Il permet le développement d'une coopération autour d'une ressource commune (biens ou services) et catalyse l'émergence de nouveaux processus autonomes et indépendants dans une approche économique et politique renouvelée.



Jean-Baptiste LE DEVEHAT

Chef de Projet Numérique au Pôle Gestion des Investissements d'Avenir de l'ADEME



Tristan BOURVON
Ingénieur Logistique et Innovation au Service Transports et Mobilité de l'ADEME

L'appel à commun résilience pose les bases d'un nouveau mode d'intervention pour l'ADEME et les pouvoirs publics, qui peuvent par ce biais soutenir des projets d'intérêt général et dont les résultats sont accessibles au plus grand nombre. L'innovation collaborative permet de résoudre des problèmes que la compétition en silo échoue à solutionner (ou tout du moins de manière inefficace), tout en favorisant leur appropriation par le citoyen et les autres acteurs afin d'amorcer des changements de paradigmes ou de comportement. Cette démarche évite également la duplication des financements sur des projets identiques ou similaires et permet ainsi une utilisation plus efficace de l'argent public

Les dispositifs innovants et expérimentaux comme l'appel à communs mobilisent des compétences d'ingénierie juridique pour permettre d'accompagner les porteurs et leur proposer un cadre à la fois souple et sécurisé. Ces nouveaux montages juridiques démontrent que l'ADEME est capable de s'adapter aux nouvelles dimensions technologiques et techniques



Caroline JUGUET
Coordinatrice du Pôle des Affaires Juridiques à la Direction des Affaires Juridiques et Achats de l'ADEME

4. CONCLUSION

Au regard du retour d'expérience des participant.es et de l'analyse des résultats de la première édition de l'appel à communs, les éléments contribuant de manière significative à la pertinence du dispositif et, à *contrario*, les éléments nécessitant d'être consolidés, ont été mis en évidence. En effet, si l'entrée collaborative proposée par l'appel, l'usage des licences ouvertes et l'accent porté sur les communautés sont plébiscités, le processus de sélection des communs, l'étape de contractualisation et certaines fonctionnalités des outils collaboratifs sont perfectibles. De même, ce document de retour d'expérience est destiné à évoluer au fil du développement des projets de communs financés dans le cadre de cette première édition de l'appel à communs. En outre, le suivi et l'évaluation de ces communs seront essentiels pour étayer l'argumentation qui soutient les affirmations suivantes :

Lancer un appel à communs, c'est :

1. **Identifier et répondre aux besoins partagés d'un grand nombre d'acteurs** : l'appel à communs propose de financer des solutions qui résolvent des problématiques rencontrées par une majorité d'acteurs dans le domaine d'application choisi. Les besoins identifiés par la communauté d'acteurs constituent les champs de réponse à l'appel à communs, ainsi un commun candidat n'est éligible que s'il adresse au moins l'un des besoins partagés par la communauté de l'appel.
2. **Soutenir des projets à fort potentiel de diffusion** : l'appel à communs finance exclusivement des projets développés en licence ouverte et qui présentent le potentiel d'être soutenus par une communauté d'utilisateurs et de contributeurs. Les licences ouvertes permettent le réemploi des ressources produites et ainsi l'expansion de la communauté d'utilisateurs. Plus la communauté est importante, plus le commun prend de la valeur et plus il se diffuse pour éventuellement aboutir, par exemple, à la création d'un standard. Dans le même sens, le nombre de contributeurs susceptibles d'actualiser régulièrement la ressource croit proportionnellement à la taille de la communauté, préservant ainsi la ressource de l'obsolescence et ceci sans qu'aucune aide supplémentaire ne soit apportée.
3. **Faciliter la mise en cohérence des initiatives par la création d'un écosystème d'acteurs et de projets** : la transparence offerte par les outils collaboratifs permet de connecter les acteurs et les projets entre eux : chaque acteur peut se situer dans l'écosystème et entreprendre de se rapprocher des acteurs et projets proches de son sujet d'intervention pour initier des synergies. De cette manière l'appel à communs favorise la cohésion entre les projets et les acteurs du domaine d'application choisi.

La somme des potentialités listées ci-dessus font de l'appel à communs un dispositif puissant pour favoriser l'innovation au service de la transition écologique. Les communs invitant à la coopération, ce mode de conception des projets est particulièrement adapté à la résolution des problématiques complexes, tels que les sujets de transition écologique, qui impliquent un grand nombre d'interactions entre une grande variété d'acteurs et pour lesquels, bien souvent, un seul acteur échoue à traiter de manière satisfaisante les enjeux sous-jacents. Par la mutualisation de leurs moyens et le partage des idées, les acteurs confrontés aux mêmes problématiques peuvent alors développer rapidement et à moindre coût des solutions plus performantes que si chacun s'y attelait individuellement. **La coopération à travers le soutien et la création de commun, dans le cadre de l'appel à communs, apparaît ainsi comme un levier majeur pour accélérer la transition écologique.**

COMMUNS EN BIBLIOGRAPHIE

ACTU-ENVIRONNEMENT, 2020. L'Ademe présente ses nouvelles orientations. In : *Actu-Environnement* [en ligne]. 18 juin 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/ademe-energie-renovation-energetique-economie-circulaire-contrat-performance-35680.php4>.

ADEME. PACT^{2e}. In : Planifier et Aménager, face au Changement climatique, la Transition des Territoires [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20210913/pact2e2021-187>

ADEME. TACCT. In : Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://tacct.ademe.fr/>.

DIRECTION INTERMINISTERIELLE DU NUMERIQUE, 2021. Plan d'action logiciels libres et communs numériques [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://communs.numerique.gouv.fr/>

FONDATION ROCKEFELLER, 2013. 100 Resilient Cities. In : The Rockefeller Foundation [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.rockefellerfoundation.org/100-resilient-cities/>.

FRANCE VILLE DURABLE, 2022. Le Manifeste des villes et des territoires durables [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://francevilledurable.fr/wp-content/uploads/2022/04/Manifeste-FVD-2022.pdf>

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRE, 2022. Communiqué conjoint du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du secrétariat d'État chargé de la transition numérique et des communications électroniques [En ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/europe/la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne/evenements-lies-a-la-presidence-francaise-du-conseil-de-l-union-europeenne/article/communiqu%C3%A9-conjoint-du-minist%C3%A8re-de-l-europe-et-des-affaires-%C3%A9trang%C3%A8res-et-du>

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021a. Habiter la France de demain : les actes. In : [en ligne]. 9 février 2021. Disponible à l'adresse : <https://fr.zone-secure.net/170194/1330612/>.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, 2021b. Loi climat et résilience : l'écologie dans nos vies. In : Ministère de la Transition écologique [en ligne]. 20 août 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience>.

NATIONS UNIES. Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. In : Nations Unies [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>

COMMUNS EN ANNEXES

Annexe 1 : calendrier de l'appel à communs (février 2021 à décembre 2021)

	Février		Mars			Avril				Mai				Juin				Juillet				Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre														
Calendrier AAC	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52				
Mise en place																																																				
Dates clés																																																				
Lancement																																																				
Relevé																																																				
Clôture																																																				
Sélection																																																				
Mobilisation																																																				
Expertise																																																				
Animation externe																																																				
Webinaires																																																				
Ateliers																																																				
Animation interne																																																				
Point mensuel																																																				
Café-Doc																																																				

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



RETOUR D'EXPERIENCE DU 1ER APPEL A COMMUNS DE L'ADEME

En mars 2021, l'ADEME lançait un appel inédit, l'[appel à communs résilience des territoires](#), dans le but de rassembler tous les acteurs volontaires de la résilience des territoires pour produire des ressources ouvertes – les communs – et ainsi faire évoluer la résilience des territoires dans une logique d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques par la création et le partage de ces communs.

L'appel à communs est un appel à projets d'un nouveau genre qui entend proposer un dispositif de soutien aux projets de transition écologique en adéquation avec les enjeux actuels. Ce mode d'intervention met l'accent sur les communautés et les licences ouvertes pour favoriser les effets de réseau, qui, dans les secteurs touchés par la transformation numérique, est un élément déterminant dans la réussite des projets. L'appel à communs fait la proposition d'optimiser l'investissement technique et financier de l'ADEME en soutenant des projets ouverts à fort potentiel de diffusion et dont l'impact se trouve ainsi démultiplié.

Les règles de participation sont simples : un projet de commun est éligible s'il est développé en open source, intègre une communauté d'utilisateurs et de contributeurs, répond à au moins l'un des 9 défis identifiés par la communauté résilience des territoires et dernièrement, est décrit publiquement, sur le Wiki résilience des territoires.

L'appel s'est clôturé en décembre 2021 suite à la 3^{ème} vague de sélection de communs. Le Wiki résilience des territoires recense les 80 projets de communs candidats qui proposent des solutions variées à l'ensemble des 9 défis de la résilience territoriale : de la résilience alimentaire aux mobilités en passant par l'urbanisme circulaire, chaque défi a été adressé. Les 3 vagues de sélection ont permis d'engager 1 million d'euros pour soutenir financièrement et techniquement 20 communs lauréats.

